

Président: R. Artigaut, 18, rue Raymond Gaches, 81100 Castres.
Secrétaire: A. Rastoul, 37, avenue Amiral Galiber, 81100 Castres.
Trésorier: G. Viala, 19, rue des Glycines, 81100 Castres.

La mémoire du mois

Novembre 1793: le *tu* remplace le *vous*

Au mois de novembre 1793, la terreur révolutionnaire s'attaquait à la réforme de la vie sociale, les Castrais étaient fermement invités à ne plus chaumer le dimanche mais le décadi, à renoncer à l'usage gothique des deuils, à ne plus célébrer le célibat des vierges et à démontrer leur sens de l'égalité jusque dans leur langage comme en témoigne le décret du Comité révolutionnaire du Tarn, siégeant dans la ville en date du 24 Brumaire an II (14 novembre 1793)

LE comité révolutionnaire,

considérant qu'il est de l'essence de son institution de contribuer de tout son pouvoir à l'anéantissement des abus du régime ancien;

considérant que dans le nombre de ces abus celui d'employer le mot *vous* à la place de *tu* ou *toi* en parlant à un individu, était l'un de ceux qui avaient une grande influence sur les signes extérieurs de supériorité ou d'infériorité;

considérant que les principes éternels de l'égalité ne peuvent point souffrir qu'un citoyen dise *vous* à un autre citoyen qui lui répond par *toi*;

considérant que le mot *vous* adressé à un particulier choque également les règles invariables de la raison, du bon sens et même de la vérité rigoureuse, puisqu'un particulier n'est pas plusieurs;

considérant que la langue des peuples libres n'a jamais permis la dénomination absurde *devous* quand il n'est question que d'un seul;

considérant enfin que le langage d'une nation régénérée ne doit plus être celui d'une nation esclave, mais qu'il doit être le signe et le garant de sa régénération.

ARRETE:

Article premier: Le mot *vous* dans les pronoms ou dans les verbes quand il n'est question que d'un seul individu, est dès ce moment banni de la langue des français libres, et il sera dans toutes les occasions remplacé par le mot *tu* ou *toi*.

Article II: Dans tous les actes publics ou privés, le *tu* ou *toi* sera scrupuleusement substitué au *vous* quand il s'agira d'un individu.

Article III: Le présent décret sera imprimé, affiché et envoyé aux sociétés populaires et à toutes les autorités constituées du département du Tarn.

Pour extrait conforme à l'original:

Gineste, *président*,
Duprat, *secrétaire*

Les livres du mois

Dans la collection que les Éditions Privat consacrent à l'histoire des villes:

Histoire de Castres, Mazamet, la montagne

constitue la synthèse scientifique des connaissances sur le passé du Sud-Tarn.

HISTOIRE DE CASTRES, MAZAMET, LA MONTAGNE
Un volume de 320 pages AU format de 180x230 relié sous jaquette, 258f jusqu'au 1/01/1993.

A paraître le 20 novembre

Le 15^e Cahier de la Société Culturelle

F. M. PAGES

lithographe et polémiste castrais
(1827-1906)



Plusieurs dizaines de portraits-charge des personnalités politiques castraises de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Ci-dessus Louis Vieu, maire de Castres (1896-1911)

Les manifestations culturelles

Samedi 31 octobre à 17 h

HÔTEL DE VILLE-SALON D'ACHILLE

Gaston-Louis Marchal

signera son livre

Ossip ZADKINE

la sculpture toute une vie

Vendredi 20 novembre à 18 h

AU CENTRE JAURES

Le Centre National et Musée J. Jaurès
et
La Société Culturelle du Pays Castrais

Inaugureront l'exposition

F. M. PAGES

lithographe et polémiste castrais

Les sympathisants de la Société sont invités à participer à cette manifestation

Dimanche 29 novembre

SALLE GÉRARD PHILIPPE

12^e SALON de la CARTE POSTALE

et des COLLECTIONS

Comme les années précédentes le Carto-Club Tarnais invite les collectionneurs de monnaies, de timbres postes, de livres, de documents divers et naturellement de cartes postales à découvrir l'objet de leurs rêves.

Salon ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Jean FAURY

Professeur en classe préparatoire à l'Ecole des Chartes
au lycée Pierre de Fermat à Toulouse.

**La vie politique à Castres
au temps de Louis VIEU et de PAGES**

C E N T R E J A U R E S

VENDREDI 20 NOVEMBRE A 20 H 30

Peu de Castrais connaissent Louis Vieu dont seule une petite rue du quartier de Corbières rappelle le souvenir. Il fut pourtant sénateur du Tarn pendant près de trois décennies, de 1905 à 1931 date de sa mort et il exerça l'un des plus longs mandats de maire de Castres puisqu'il fut élu à quatre reprises, en 1896, 1900, 1904 et 1908. A ce titre la ville lui doit notamment la construction du théâtre et de la Bourse du travail. Quant à Pagès son nom est lui aussi à peu près oublié bien qu'il ait fait preuve d'un immense talent de caricaturiste et de polémiste pendant plus d'un demi-siècle (1848-1906).

Ces deux hommes incarnèrent les tendances opposées d'une vie politique castraise particulièrement intense à la fin du siècle dernier et dans les premières années du nôtre. Louis Vieu, radical, mène alors au combat les forces de gauche. Pagès, est le héraut de la droite conduite par le baron Reille, député inamovible de la circonscription.

Dans une période qui est aussi la *belle époque de la politique* où s'illustrent, au plan national, deux hommes issus du pays castrais Emile Combes et Jean Jaurès, les affrontements ne manquent pas. Car, si la République est admise désormais par presque toutes les tendances, chacun entend la façonner selon ses propres valeurs. L'affaire Dreyfus, la loi sur les associations, mettant en cause l'enseignement des congrégations religieuses, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, conduisant à la crise des inventaires...sont autant de grands moments où l'opinion publique se divise profondément.

Notre compatriote Jean Faury, auteur d'une thèse universitaire ayant pour sujet le cléricisme et l'anticléricisme dans le Tarn de 1848 à 1900 et coauteur des chapitres consacrés au XIX^es. et au début du XX^e s. dans le récent ouvrage *Histoire de Castres, Mazamet, la Montagne* est particulièrement qualifié pour évoquer cette époque particulièrement riche aussi sur le plan local. Les sympathisants de la *Société Culturelle du Pays Castrais* seront nombreux à venir l'écouter.

ATTENTION! Cette conférence aura lieu exceptionnellement un VENDREDI.

Les nouvelles du mois

Le 5 octobre le Carrefour consacré à la **piscine Villegoudou** à révélé l'intérêt de ce monument témoin de l'architecture castraise des années 1930. Les splendides photographies de Mme Françoise Delhon et la visite de l'établissement sous la conduite de M. Lesauvage ont été très appréciées. Or cet élément de notre patrimoine pourrait être menacé de disparition à brève échéance la ville envisageant de s'en désaisir lors de la mise en service du nouveau stade nautique. Si tel devait être le cas la Société Culturelle inviterait les castrais à se mobiliser. Dès à présent soyons vigilants...Communiquez-nous vos informations à ce sujet.

Le 19 octobre la **conférence de Jean-Claude Combes** a réuni près d'une centaine de personnes. La salle était trop petite pour permettre à chacun d'être assis. Et ce nombreux public s'est enthousiasmé pour l'érudition et les très belles photographies qui accompagnaient les propos de notre conférencier. Nous le remercions vivement de sa prestation.

Les prochains ateliers

LE CARREFOUR DU LUNDI
2 NOVEMBRE À 17 H 30
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

HISTOIRE DES CIMETIÈRES DE CASTRES

La journée du 2 novembre est placée sous le signe du recueillement et du souvenir des morts. Les cimetières connaissent ce jour là une affluence inaccoutumée et les tombes se parent de fleurs. Le moment est approprié pour évoquer les cimetières du passé. Le meneur de jeu de ce carrefour sera René Artigaut.

Venez apporter vos propres découvertes et vos souvenirs.

Atelier de paléographie

Prochaine réunion

Le lundi 16 novembre à 17 h 30

A la maison des Associations.

Les personnes n'ayant pu assister à la première réunion et qui désireraient participer à cet atelier sont priées de se faire connaître au plus tôt à René Artigaut afin que les textes proposés à la lecture puissent leur être adressés.

Abonnements 1992-1993

Avez-vous pensé à régler le montant de votre abonnement annuel au Billet ?

L'abonnement en cours prendra fin avec le prochain numéro.

Adressez-vos chèques, établis à l'ordre de la Société Culturelle, à l'un des membres du bureau.